

GROUPE FLO

Société Anonyme

Tour Manhattan

5/6 Place de l'Iris

92095 LA DEFENSE CEDEX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
185, avenue Charles de Gaulle
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

FIDAUDIT
Membre du réseau Fiducial
41, rue du Capitaine Guynemer
92925 LA DEFENSE CEDEX

GROUPE FLO

Société Anonyme
Tour Manhattan
5/6 Place de l'Iris
92095 LA DEFENSE CEDEX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société GROUPE FLO SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'appréciation de la valeur des fonds de commerce, des droits aux baux et des marques est effectuée selon les modalités décrites dans le paragraphe 1 du chapitre « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Société et des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.
- la détermination de la valeur actuelle des titres de participation est décrite dans le paragraphe 3 du chapitre « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Société et des données et hypothèses sur lesquelles elle se fonde et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

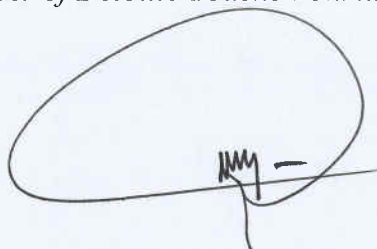
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes,

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Philippe SOUMAH

FIDAUDIT

Membre du réseau Fiducial



Jean-Pierre BOUTARD

GROUPE FLO

COMPTES SOCIAUX GROUPE FLO SA

31 DECEMBRE 2013

COMPTES SOCIAUX DE GROUPE FLO SA & ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2013

1.1. COMPTES SOCIAUX DE GROUPE FLO S.A.

La société Groupe Flo SA est la société mère du Groupe Flo.

1.1.1. COMPTE DE RESULTAT RESUME

En millions d'euros	Notes	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	1	51.9	59.6	58.9
Production immobilisée, autres produits, reprises sur amortissements et transferts de charges	1	22.9	12.9	17.8
Produits d'exploitation		74.8	72.5	76.7
Charges d'exploitation	2	-47.8	-49.2	-44.3
Résultat d'exploitation		27.0	23.3	32.4
Résultat financier	3	-1.3	-1.2	-5.7
Résultat courant avant impôt		25.7	22.1	26.7
Résultat exceptionnel	4	-0.5	0.7	-0.9
Impôt sur les bénéfices	5	-1.7	-2.5	-5.0
Résultat net		23.4	20.3	20.8

1.1.2. BILAN RESUME

En millions d'euros	Notes	2013	2012	2011
ACTIF				
Concessions, brevets et marques		8.8	8.8	8.8
Fonds de commerce		43.3	43.8	42.9
Autres immos incorporelles		0.0	0.1	0.1
Immobilisations corporelles		3.3	3.6	2.3
Titres de participation		170.8	160.1	160.8
Autres immobilisations financières		0.7	0.9	0.8
Total actif immobilisé	6	226.9	217.3	215.6
Créances clients		40.4	45.5	44.1
Autres créances		155.1	195.0	194.5
Valeurs mobilières de placement		0.0	0.0	0.7
Disponibilités		32.0	26.0	18.9
Comptes de régularisations		3.2	2.8	0.8
Total actif circulant et des comptes de régularisations		230.7	269.3	259.0
TOTAL ACTIF		457.6	486.6	474.6
PASSIF				
Capital Social		20.1	19.8	19.8
Primes et Réserves		200.8	182.6	166.0
Résultat Net		23.4	20.3	20.8
Provisions réglementées		0.5	0.5	0.5
Capitaux propres		244.8	223.2	207.1
Autres Fonds Propres	12	0.0	0.0	0.0
Provisions pour risques et charges	9	1.2	1.5	0.9
Emprunts et dettes financières	10	87.4	100.3	95.4
Dettes fournisseurs		29.5	31.3	28.7
Dettes fiscales et sociales		7.8	8.2	9.5
Autres dettes		86.6	121.9	133.0
Comptes de régularisations		0.2	0.2	0.0
Total dettes et comptes de régularisations		211.5	261.9	266.6
TOTAL PASSIF		457.6	486.6	474.6

1.1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capitaux propres au 01/01/13	Capital	Réserves	Affectation du résultat	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Autres mouvements	Capitaux propres au 31/12/13
Capital social	19.8						0.4	20.1
Pr. d'émission fusion/apport	118.3						1.5	119.8
Réserve légale	3.7							3.7
Autres Réserves	0.0							0.0
Report à nouveau	60.6			20.3	-3.6			77.3
Résultat net	20.3			-20.3		23.4		23.4
Provisions réglementées	0.5							0.5
Capitaux propres	223.2	0.0	0.0	0.0	-3.6	23.4	1.9	244.8

Le capital social est composé de 40 271 427 actions d'une valeur de 0,50 euros chacune.

1.2. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE GROUPE FLO S.A.

1.2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Une année 2013 marquée par la confirmation de l'arbitrage des français sur leurs dépenses au restaurant face à un climat d'incertitude et de morosité

Groupe Flo a enregistré un recul de fréquentation et de chiffre d'affaires sur l'ensemble de ses enseignes, même si la chaîne Tablapizza et le segment haut de gamme des Brasseries ont confirmé leur résistance.

L'arbitrage des clients en restauration s'est amplifié au cours des derniers mois, mettant en exergue une sensibilité prix accrue.

Dans ce contexte, Groupe Flo a mis en œuvre une politique commerciale dynamique basée sur un programme d'offres innovantes, relayées par la montée en puissance de ses outils de marketing clients.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sa stratégie de renforcement de sa marque leader Hippopotamus, avec 9 ouvertures sur l'année (dont 7 en franchise).

Au-delà d'une structure financière renforcée, Groupe Flo a rediscuté en 2013 les niveaux de covenants financiers de son contrat bancaire, au travers d'un assouplissement jusqu'au 31 décembre 2016. Ce dispositif permet à Groupe Flo de bénéficier d'une flexibilité financière et de poursuivre son développement maîtrisé et ainsi d'accroître ses parts de marché.

1.2.2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec le règlement N° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes sociaux sont établis selon des règles de présentation et d'évaluation identiques à celles de l'exercice précédent.

1.2.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Immobilisations incorporelles

Groupe Flo est en conformité avec le règlement n° 2002-10 du 12 décembre 2002 et son article 322-5 « Sous-section 4 Conditions de comptabilisation et modalités d'évaluation des dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Les fonds de commerce, droits aux baux, marques acquis par le Groupe, inscrits en immobilisations incorporelles pour leur valeur historique, font l'objet chaque année de tests de dépréciation. Ces tests de valeur sont réalisés sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, alors une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée en résultat. Les flux de trésorerie futurs sont établis par la direction de la société sur la base des plans à moyen et long terme de chaque activité. Le taux d'actualisation après impôt au 31 décembre 2013 est de 6.94%.

Les logiciels sont amortis selon leur durée prévisionnelle d'exploitation de 1 à 10 ans.

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

* Gros œuvre des constructions :	40 ans
* Ouvrages et installations :	8 à 20 ans
* Equipements :	3 à 8 ans
* Mobilier et décoration :	3 à 8 ans
* Matériel de transport :	5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation ramène ces valeurs à une valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, corrigé de leurs actifs incorporels, tels que constatés dans les comptes consolidés, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité pour le Groupe.

4) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le Groupe et ses conseils au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

5) Valeurs mobilières de placement

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

6) Actions propres

Depuis le 31 décembre 2009, Groupe Flo ne détient plus d'actions auto détenues.

7) Opérations en devises

Les charges et produits en devises étrangères sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

